



**ASSEMBLEE GENERALE
19 mai 2022 – 17h15 – Château Cazal du Bos à Nérac**

N° 2022 – 12

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 24 JANVIER 2022**

Nombre de sièges : 42

Nombre de membres élus en exercice ayant voix délibérative : 42

Quorum : 22

Nombre de membres élus votants : 22

Majorité : 12

Nombre de voix pour : 22

Nombre de voix contre : 0

Nombre de refus de vote : 0

Nombre d'abstentions : 0

ADOPTE (X)

REFUSE ()

CONSIDERANT que les membres ont pris connaissance du projet de compte rendu de de l'Assemblée Générale, du 24 janvier 2022 ;

L'ASSEMBLEE GENERALE

APPROUVE à l'unanimité, le compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2022.

Fait à Agen, le 19 mai 2022

Le Président

Frédéric PECHAVY

